

01 avr 2022 -18:07

Appartient à [Conseil des ministres du 1er avril 2022](#)

Redéploiement et revalorisation du site du Cinquantenaire

Le Conseil des ministres a pris acte d'une note concernant le redéploiement et la revalorisation du site du Cinquantenaire à Bruxelles.

L'approche du Bicentenaire de la Belgique, en 2030, ainsi que les travaux déjà réalisés ou programmés par la Régie des bâtiments et Beliris pour la rénovation prévue des bâtiments du Musée Art et Histoire et de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) et du parc du Cinquantenaire, mais aussi la réflexion en cours quant au réaménagement du quartier européen et le lancement de l'initiative *New European Bauhaus* par la présidente de la Commission européenne constituent des opportunités uniques pour revaloriser ce pôle culturel et récréatif, et en faire un lieu attractif de culture et de loisir jouant pleinement son rôle central dans la capitale de l'Europe.

Pour redonner une ambition à ce site exceptionnel, le secrétaire d'Etat à la Politique scientifique a rédigé une note qui fait la synthèse des initiatives et décisions en cours d'exécution et qui propose une série d'orientations stratégiques et de gouvernance permettant d'établir un Masterplan global à l'échelle du site, en partenariat avec les autorités européennes, régionales et locales.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a pris acte de l'ensemble des travaux de rénovation réalisés et déjà planifiés et des moyens supplémentaires déjà identifiés pour financer un Masterplan à l'échelle du site. Il a pris acte de la vision d'avenir du site telle que décrite dans la synthèse exécutive du rapport du Comité d'orientation et des moyens mis à la disposition du pilotage du projet et de sa préfiguration.

Le Conseil des ministres approuve en outre le principe de développer un projet ambitieux de redéploiement du site du Cinquantenaire à l'horizon 2030 et approuve les principes de gouvernance et de portage du projet, et notamment de confier la coordination de la réalisation du projet à l'asbl "Diffusion culturelle des Musées royaux d'Art et d'Histoire". Il charge le secrétaire d'Etat chargé de la Politique scientifique de formaliser les collaborations avec les partenaires publics et de sonder auprès d'eux les sources de cofinancement public potentiel.

Le Conseil des ministres charge la ministre chargée de Beliris et le secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments de formaliser au travers d'un protocole la collaboration entre les administrations concernées pour la mise en œuvre du Masterplan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les
Investissements stratégiques, chargé de la Politique
scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be